

LFRANCILIEN



2 ans D'INNOVATIONS

DÉCOUVRIR
RENDEZ-VOUS
AU 50

SE TRANSFORMER
RETOUR SUR 2 ANS
DE PROJETS ET
RÉFORMES

S'INSPIRER
EXPERTS-
COMPTABLES SANS
FRONTIÈRES

Tous les chemins mènent à Terra Gestion.
Rejoignez-nous.



Terra Gestion
Il n'y a pas que des chiffres entre nous

Que vous soyez Experts Comptables ou Adhérents désireux de rejoindre Terra Gestion, le moment est venu de mettre nos talents en commun. Nous avons à cœur d'être actifs dans tous les aspects de notre activité : de la prévention à la formation en passant par l'accompagnement, ou encore l'information avec nos soirées conférences animées par des personnalités du monde de l'économie. De la Seine-et-Marne à l'Essonne et désormais à Paris, 11.000 entreprises et plus de 1.000 Cabinets nous font confiance. Fidèles à nos engagements depuis maintenant 40 ans, nous avons aujourd'hui la volonté de poursuivre notre développement en Ile-de-France. **Contactez-nous. C'est avec grand plaisir, que nous nous rencontrerons.**

PARIS : 33, rue de la Bienfaisance 75008 PARIS • Tel. : 01 42 65 41 64 • contact75@terragestion.com

MELUN : 259, rue Pierre-et-Marie-Curie CS 10088 Vaux-le-Pénil 77007 MELUN cedex • Tel. : 01 64 79 76 00 • contact77@terragestion.com

EVRY : 3, avenue du General-de-Gaulle CS 70328 Lisses 91021 EVRY cedex • Tel. : 01 84 18 00 10 • contact91@terragestion.com

LEFRANCILIEN

LEFRANCILIEN

Revue trimestrielle de l'Ordre des experts-comptables région Paris Île-de-France, éditée par Actions-Experts

► E.U.R.L. au capital de 350 000 €

► RCS N° Paris B417 494 739 APE 741C

► ISSN - N°1287 - 4140

► TVA intracommunautaire FR 53417494739

► Diffusion: 12 500 exemplaires

► www.oec-paris.fr
Tél : 01 55 04 31 33
50, rue de Londres
75008 Paris

► E-mail: lefrancilien@oec-paris.fr

► Directeur de publication: Laurent Benoudiz

► Comité de rédaction:
Myriam Ali-Ziane
Michel Bohdanowicz
Philippe Bonnin
Raphaële Bortolin
Mickaël Brun
Pascal Capparos
Isabelle Faujour
Hervé Gbego
Mélissa Gillot
Caroline Laurent
Margaux Massin
Jacques Midali
Julien Philip
Virginie Roitman

► Conception graphique & maquette: Julie Marie

► Conception page de couverture: Julie Marie

► Crédits photos:
Xavier Curtat
iStock
Christophe Lebedinsky
Olivier Marrache
Nathalie Zoa

► Impression: YD Print

► Régie publicitaire: APAR
Tél : 01 41 49 02 90

“
Faire mieux avec moins
de contraintes pour tous.
”

PLUS D'ACTIONS ET MOINS DE COTISATIONS !



Deux années viennent de s'écouler depuis la prise de fonction de l'équipe actuelle. Il nous a ainsi semblé nécessaire de vous rendre compte des différents projets qui ont été lancés et des nombreuses actions entreprises par l'ensemble des équipes de l'Ordre, élus et permanents. C'est l'objet de notre dossier du trimestre page 14.

La feuille de route 2019, également présentée dans ce numéro, vous donnera un aperçu de ce qui devrait se profiler dans les mois à venir. Trois grands projets sont à l'ordre du jour.

► **La réforme du contrôle qualité.** Souhaitant rompre avec la logique du plus de contrôles avec plus de moyens que l'on veut nous imposer, les élus de l'Ordre de Paris Île-de-France ont entrepris une réflexion commune sur l'objectif des contrôles qualité et leur mise en œuvre. Faut-il introduire une approche par les risques dans la sélection des dossiers ? Peut-on combiner contrôles sur place et contrôles déclaratifs ou sur pièces ? Bref, comment faire mieux avec moins de contraintes pour tous ? Et atteindre ensemble l'objectif d'un corps professionnel présentant une offre de service de haut niveau pour l'ensemble de nos clients, objectif prioritaire à un moment où la prérogative d'exercice est mise à mal par la dématérialisation et l'automatisation des échanges.

► **Le lancement du site BBigger.fr**, site internet destiné aux étudiants afin de leur permettre d'identifier facilement les cabinets susceptibles de leur proposer un stage, un premier emploi ou une alternance. Cet outil doit permettre d'améliorer notre visibilité auprès des jeunes et faciliter le recrutement.

► **La mise en service de la plateforme d'échange entre l'Ordre et vous.** Depuis maintenant plus d'un an, les équipes informatiques internes de l'Ordre développent une interface en ligne qui vous permettra de gérer l'intégralité de votre relation avec l'Ordre : suivi de vos stagiaires, modifications au tableau, contrôle qualité, formations... Les interactions entre l'Ordre et vous devraient ainsi être plus fluides pour plus de réactivité et plus de proximité.

Un fonctionnement plus efficace et plus efficient combiné à une gestion rigoureuse et vertueuse, notamment grâce à la construction du bâtiment dédié à la formation permettant 480.000 € d'économie annuelle de loyers payés à l'extérieur, nous permet d'accompagner **la baisse de cotisations** de 20€ votée par le conseil supérieur en vous proposant, dès cette année 2019, une baisse pérenne de cotisations pour les personnes physiques de 50 € faisant ainsi passer le montant de celle-ci de 748 € à 698 €, montant désormais le moins cher parmi toutes les régions de France. Plus d'actions et moins de cotisations : c'était notre promesse et nous nous y tenons.

Je vous souhaite, avec l'ensemble des élus de l'Ordre de Paris Île-de-France, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont proches, une excellente année 2019 avec beaucoup de succès dans tous vos projets.

Bonne lecture. ♦

PAR LAURENT BENOUDIZ
PRÉSIDENT DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES RÉGION PARIS ÎLE-DE-FRANCE

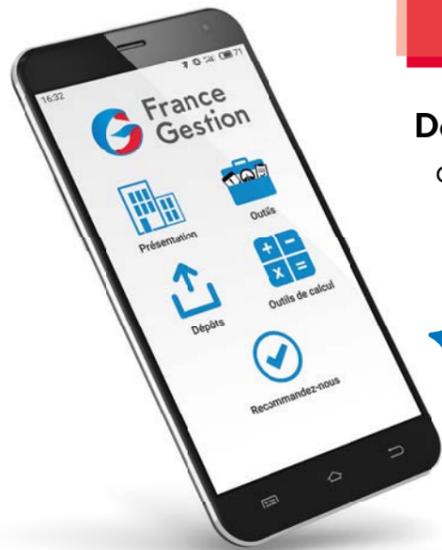
@lbenoudiz



14 000 adhérents / 2 000 experts-comptables membres correspondants

FRANCE GESTION : plus que jamais votre partenaire !

Depuis plus de 40 ans vous faites confiance à nos associations créées à l'initiative d'Experts-Comptables et administrées par ceux-ci avec vos clients... continuez !!!



← France Gestion, le premier organisme agréé à vous proposer, ainsi qu'à vos clients, une application gratuite et utile au quotidien, téléchargeable sur App Store ou Play Store

Outre les services auxquels vous êtes à présent habitués, vous aurez accès au meilleur de l'information sur notre site internet www.france-gestion.fr avec nos partenaires :

Les Echos PUBLISHING

toute l'information économique à travers de nombreuses thématiques (social, fiscal, juridique, métiers...)



toute l'information, toutes les réponses à vos questions en matière de protection sociale



le service d'information du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, pour toutes les actualités sociales et fiscales*

A très bientôt sur www.france-gestion.fr

* Cet avantage est réservé aux Experts-Comptables membres correspondants associés.

FRANCE GESTION pour les artisans, commerçants et professions libérales

50 ter rue de Malte - 75540 Paris Cedex 11 • Tél : 01 43 14 40 50 • Fax : 01 43 14 40 70 • mél : paris@france-gestion.fr
7 rue des Chantiers - 78000 Versailles • Tél : 01 39 07 49 49 • Fax : 01 39 07 49 10 • mél : versailles@france-gestion.fr
www.france-gestion.fr

PARTICIPER

- 07 FLASH BACK
- 08 RENDEZ-VOUS DÉCOUVREZ LES SERVICES DU 50 RUE DE LONDRES
- 10 PARTICIPEZ ! BBIGGER

DÉCOUVRIR

- 12 EXERCICE ILLÉGAL DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS
- 13 ACTUALITÉ RÉGALIENNE

SE TRANSFORMER

- 14 2 ANS D'INNOVATIONS 2017 > 2018

PROGRESSER

- 32 DÉONTOLOGIE ET NORMES L'ORDRE RÉPOND À VOS QUESTIONS
- 34 OUTILS IMAGE PME IDF
- 35 FORMATION PERFORMANCE ACADEMY

S'INSPIRER

- 36 STRATÉGIE DE CABINET DES OUTILS NUMÉRIQUES POUR BOOSTER VOTRE STRATÉGIE DE CABINET
- 38 NOUVELLES MISSIONS EXPERTS-COMPTABLES SANS FRONTIÈRES

RENDEZ-VOUS
50
AU

08

VOTRE NOUVEAU RENDEZ-VOUS



13

ACTUALITÉ RÉGALIENNE

» 2017
2 ans
D'INNOVATIONS
18

14

2 ANS D'INNOVATIONS



34

IMAGE PME IDF



38

EXPERTS-COMPTABLES SANS FRONTIÈRES

ARAPL
Ile de France

Association Régionale Agréée
de l'Union des Professions Libérales

ADHÉREZ* À L'ARAPL ILE DE FRANCE

*Adhésion avant le 31 mai ou dans les 5 mois du début d'activité

**UN RÉSEAU NATIONAL
DE 130 000 ADHÉRENTS**

NOS SECTEURS D'ACTIVITÉS:

Artistique, formation, juridique,
médical, para-médical et technique.

VOS AVANTAGES

- Éviter la majoration fiscale de **25%** de vos bénéfices
- Des **conseillers** disponibles à votre écoute

NOS SERVICES

- Gérer et analyser les **informations économiques, comptables et financières**
- Vous aider à accomplir vos **obligations administratives, fiscales et comptables**
- Vous proposer des **formations gratuites** (fiscalité, gestion, informatique, management...)
- Une **documentation** ciblée

Accueil du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

ARAPL Ile de France | 
15 bis, rue Jean Baptiste Pigalle
75009 Paris

Tél.: 01 53 70 65 65
Fax.: 01 53 70 65 66
Contact: araplidf@araplidf.org

Pour avoir plus d'informations, veuillez consulter notre site araplidf.org

RETOUR SUR UNE FIN D'ANNÉE INTENSE



UE 2018

Plus de 5000 participants réunis au rendez-vous de la profession comptable francilienne pour 4 jours d'ateliers et de conférences, de rencontres avec des confrères ou des partenaires.



UNIVERSITÉS DES ANTILLES

La seconde édition des Universités des Antilles a mobilisé 70 experts-comptables parisiens et locaux pour 16 heures de formation en Guadeloupe, autour de 4 sujets : fiscal, social, patrimoine et audit.



CONGRÈS NATIONAL

Pendant 3 jours, l'équipe de l'Ordre francilien a installé sa ruche bourdonnante de 1000 projets pour la profession au coeur de la grande halle d'Auvergne. Les abeilles congressistes sont reparties avec un petit pot de miel produit en Île-de-France, petit avant-goût des nombreuses surprises qui les attendent au Palais des Congrès de Paris, du 24 au 26 septembre 2019.



TRANSFAIR

Transfair a encore une fois été le lieu de rencontre privilégié des chefs d'entreprise avec les professionnels du conseil en transmission d'entreprise. La députée Olivia GRÉGOIRE, présidente de la commission spéciale PACTE a ouvert l'événement et souligné l'importance de l'événement pour accompagner les entreprises dans la transmission.



ALLO IMPÔT SPÉCIAL PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Pour faire valoir l'expertise de la profession au moment crucial de la mise en place du prélèvement à la source, l'Ordre francilien a imaginé, en partenariat avec le CSOEC, une opération de communication spéciale sur Europe 1. Spots, questions-réponses, interviews, Facebook live, numéro vert pour les auditeurs... : en 15 jours, c'est plus de 5,5 millions de contacts (GRP) qui ont été touchés grâce à ce dispositif inédit.
Retrouvez tous les spots et émissions sur lefrancilien.oec-paris.fr



SOIRÉE PORTES OUVERTES

Le 50 rue de Londres, maison de la profession comptable francilienne, vous a ouvert ses portes le 18 décembre dernier. L'occasion de rencontrer les équipes et découvrir les services et outils proposés par l'Ordre, la CRCC et l'ASFOREF.

RENDEZ-VOUS AU 50

CHAQUE MOIS, L'ORDRE FRANCILIEN VOUS ACCUEILLE POUR VOUS FAIRE (RE)DÉCOUVRIR SES SERVICES.

La Maison de la profession comptable, inaugurée en septembre dernier, vous ouvre ses portes un jeudi par mois de 18h à 19h30 pour vous permettre de vous familiariser avec les différents services de l'Ordre et d'échanger avec les élus et permanents qui travaillent quotidiennement pour vous les offrir.

Les nouveaux locaux sont l'occasion pour l'OEC de Paris IDF d'imaginer de nouvelles interactions avec les experts-comptables. Nous avons pensé le 50 rue de Londres comme la Maison de la profession comptable, un lieu ouvert à tous les confrères et consœurs pour échanger, se rencontrer et se former. Nos 2.400 mètres carrés offrent 18 salles de formation. Au-delà des formations, nous avons donc maintenant la possibilité d'organiser des événements au sein même de nos locaux.

L'Ordre propose de nombreux services aux experts-comptables franciliens, et nous avons bien conscience qu'il est parfois difficile de s'y retrouver. Pour clarifier tout cela, il nous a donc semblé pertinent de vous offrir l'opportunité de rencontrer et d'échanger avec les équipes d'élus et de permanents, en profitant de la capacité d'accueil de notre nouvelle maison. Nous vous donnons donc rendez-vous au 50, un jeudi par mois, de 18h à 19h30 ! Chaque séance mettra à l'honneur un service de l'Ordre francilien, présenté par les élus et permanents concernés, qui seront disponibles pour échanger et répondre à toutes vos questions. Ces événements pourront aussi bien traiter de l'activité régaliennne de l'Ordre que de la promotion et de la représentation de la profession.

« Ces RDV au 50 seront un moment privilégié entre vous et nous, l'occasion d'échanger de manière interactive sur vos pratiques professionnelles et les problématiques que vous rencontrez. Nous pourrions vous aider dans la résolution de certaines difficultés (questions pratiques de déontologie, litiges avec des clients ou un confrère) ou vous accompagner dans la gestion de votre cabinet en présentant les différents outils mis à votre service par l'Ordre pour améliorer votre recrutement ou encore développer de nouvelles missions. »

Isabelle Faujour, Secrétaire Générale Adjointe et Directrice des Affaires Juridiques, Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France

AU PROGRAMME



JEUDI 31 JANVIER 2019

Des difficultés, avec vos clients ou un confrère ? Droit de rétention ? Mais que fait l'Ordre ?

- » Quelle procédure pour transmettre un dossier si les honoraires ne sont pas payés ?
- » Comment exercer mon droit de rétention ? Dans quelles limites ?
- » En tant qu'expert-comptable, dois-je accepter la procédure de conciliation ?

JEUDI 14 FÉVRIER 2019

Déontologie : Reprise de dossier, lettre de mission, participation dans des sociétés non inscrites...

- » Quelles sont les missions autorisées ? Quelles sont les missions interdites ?
- » Puis-je communiquer sans limites ? Mon cabinet peut-il faire des opérations de marketing direct ?
- » Puis-je accepter une mission d'expertise comptable immédiatement après avoir été commissaire aux comptes ?

JEUDI 14 MARS 2019

Accueillir des stagiaires dans votre cabinet, comment et pourquoi ?

- » Intégrer des stagiaires et en faire des collaborateurs à long terme
- » Communication sur la Charte du stage avec l'ANES

JEUDI 23 MAI 2019

Formation : Comment adapter ses équipes aux attentes de vos clients ?

- » La réforme de la formation
- » Quelles formations pour mon cabinet, pour mes collaborateurs ?
- » E-coll
- » Performance Academy

JEUDI 13 JUIN 2019

Attractivité : Comment valoriser et faire grandir votre cabinet ?

- » Recrutement : les erreurs à éviter

Les inscriptions sont ouvertes 3 mois à l'avance et disponibles sur la page dédiée du site de l'Ordre rdv-50.oec-paris.fr



- » Présentation des outils de l'OEC : BBigger, la plateforme de recrutement et BBusi, la plateforme de co-traitance
- » Accompagnement
- » Stratégie RH

JEUDI 04 JUILLET 2019

Déontologie : Nouvelles missions et perspectives de la profession, quelle évolution pour votre exercice professionnel ?

- » Nouveautés loi PACTE (honoraires de succès, maniement de fonds, domiciliation) et perspectives de la profession
- » Focus sur la mission "Directeur Financier" externalisée

JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019

Contrôle Qualité : Venez vous former sur les normes

- » Formation sur les normes, Lutte Anti Blanchiment en partenariat avec le CSOEC
- » Comité des Normes

JEUDI 10 OCTOBRE 2019

Exercice illégal : Quelles actions de l'Ordre ? Que faire face à un illégal ? Comment participer à la lutte contre l'EI ?

- » Risque de complicité, dans le cadre d'une association ou d'une sous-traitance
- » Que faire quand on reprend un dossier d'un illégal ?
- » Conséquence d'une reprise de clientèle d'une officine
- » Problématique de l'exercice illégal et des plateformes

JEUDI 14 NOVEMBRE 2019

Participez à l'activité de l'Ordre en devenant contrôleurs de stage, contrôleurs qualité, arbitre et conciliateur

- » Pourquoi et comment devenir contrôleur de stage ?
- » Pourquoi et comment devenir contrôleur Qualité ?
- » Pourquoi et comment devenir arbitre / conciliateur ?

JEUDI 12 DÉCEMBRE 2019

Commission des Impôts : Comprendre son fonctionnement et les raisons d'y participer

- » Rôle et recrutement de l'expert-comptable dans les commissions des Impôts
- » Processus de désignation de l'expert-comptable au sein de la commission des Impôts
- » Déroulement du traitement d'un dossier ♦

AGENDA

COLLOQUE

JEUDI 7 FÉVRIER

Assemblée Nationale, Salle Colbert, Paris
9h/12h : La comptabilité au service de la transition environnementale & sociale

JOURNÉE DU SOCIAL

JEUDI 7 FÉVRIER

Grand Rex, Paris
14h/17h45 : les Ateliers du Social
18h/20h30 : conférence – Actualité sociale et mesures d'urgence 2019

CLUB PATRIMOINE

MARDI 12 FÉVRIER

Le Verso, Paris
17h/19h : Quels arbitrages pour la clôture des comptes 2018 ?

MATINALE

MARDI 19 FÉVRIER

Paris
8h/10h : La cybersécurité & les professionnels du chiffre

CLUB PATRIMOINE

MERCREDI 15 MAI

Le Verso, Paris
17h/19h : SCI & IFI

CLUB SOCIAL

JEUDI 23 MAI

50 rue de Londres, Paris
14h/18h : Gestion des congés payés

LES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ

DU 3 AU 6 SEPTEMBRE

Université Paris Descartes, Paris

CONGRÈS NATIONAL DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

DU 25 AU 27 SEPTEMBRE

Palais des Congrès, Paris

BBIGGER

RECRUTEMENT ET ATTRACTIVITÉ

Nous vous en parlions dans le précédent numéro, l'Ordre a lancé cette année la plateforme BBigger. C'est l'outil qu'il vous manquait pour faire face aux problématiques d'un recrutement de plus en plus concurrentiel. Nous vous proposons aujourd'hui une fiche pratique pour créer le profil de votre cabinet.

POURQUOI BBIGGER ?

- Offrir de la visibilité aux cabinets franciliens auprès des futurs actifs (étudiants et diplômés)
- Aligner les méthodes de recrutement des cabinets avec les réflexes de recherche des nouvelles générations
- Aider les étudiants et diplômés à découvrir la diversité du marché, et à se lancer !
- Booster l'attractivité de notre profession

AVANT DE COMMENCER

En rédigeant votre fiche, pensez à ce qui VOUS fait venir au travail avec le sourire.

POUR VOUS, COMMENT ÇA MARCHE ?

1. CRÉEZ VOTRE FICHE CABINET



Renseignez un maximum d'informations sur votre cabinet (son histoire, ses valeurs, sa vision...) et soulignez ce qui vous rend unique.

2. ATTIREZ DES TALENTS



Indiquez les profils recherchés, les opportunités à court ou moyen terme et racontez votre candidat idéal.

3. GAGNEZ EN VISIBILITÉ



Gagnez du temps en laissant l'OEC Paris IDF promouvoir votre cabinet auprès des écoles et des universités, pour attirer stagiaires, alternants et jeunes diplômés.

VOUS AVEZ BESOIN D'UN COUP DE MAIN ?



Faire une photo de votre cabinet / de votre équipe.



Témoignages ou clip de présentation, dynamiser votre profil avec un support vidéo.



Ajouter du punch à la présentation de votre cabinet.



L'Ordre peut vous aider ! Contactez Help@bbigger.fr

NOS CONSEILS

1 PHOTO DE COUVERTURE

La première chose que verront les candidats, retenez leur attention !

Par exemple, montrez l'esprit d'équipe de votre cabinet avec une photo de groupe.

2 PHOTOS

N'oubliez pas que toutes les photos choisies représentent l'image de votre cabinet.

Pour optimiser votre fiche, munissez-vous de quatre photos de votre cabinet, de vos équipes, de vos réunions : donnez un aperçu de la vie chez vous, ils s'y voient déjà !

3 PHRASE D'ACCROCHE

Un dicton, une expression, trouvez quelques mots qui symbolisent l'esprit du cabinet.

4 QUI SOMMES-NOUS

Tentez d'établir un équilibre astucieux qui fait sens, entre présentation de votre cabinet et des éléments ou tournures de phrases qui susciteront la curiosité des candidats.

5 NOS VALEURS/NOTRE HISTOIRE

Votre cabinet est une belle histoire, à vous de la raconter à vos futurs collaborateurs. À travers cette histoire, montrez-leur ce qui vous motive au quotidien, les valeurs qui vous unissent et vous tiennent à cœur.

6 FILM

Un film, une référence culte pour vous et votre équipe, l'occasion de parler de votre cabinet de façon différente et attractive.

7 MISSIONS

Choisissez parmi les domaines d'expertise proposés.

8 LE +

Démarquez-vous. Faites savoir aux candidats quels sont les petits plus de votre cabinet. Ce qui fait la différence entre vous et les autres. ♦

PRÊT À VOUS LANCER ?

BBIGGER.FR



LUTTE CONTRE L'EXERCICE ILLÉGAL

Une commission de répression de l'exercice illégal de l'Ordre francilien, présidée par Virginie Roitman, défend les intérêts de la profession comme ceux des clients, victimes des illégaux. Si l'année a été marquée par un grand nombre de condamnations, l'accent a également été mis sur les actions de prévention pour défendre au mieux les intérêts de la profession.



VIRGINIE ROITMAN
PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION
EXERCICE ILLÉGAL

PRÉVENTION

Formation

- En partenariat avec les AGS, **formation des magistrats consulaires du tribunal de commerce de Bobigny** à la lutte contre la fraude à travers différents prismes.
- AGS, la fraude aux déclarations sociales et la fraude à l'exercice de la profession d'expert-comptable.
- Intervention devant les étudiants de l'ICS Bégué** afin de les sensibiliser à l'exercice illégal.

Web

Veille Internet ayant permis la suppression de **182** annonces illégales.

Evènement

Présentation du rapport de synthèse de lutte contre l'exercice illégal lors des Universités d'été, où deux ateliers étaient également présentés, dont « Exercice illégal et robot comptable ».

Observatoire

Rédaction des statuts de l'OBRCI (observatoire régional de la comptabilité illégale), destiné à étudier le phénomène de la comptabilité illégale afin de proposer des politiques, actions ou projets de prévention le plus amont possible.

Synergies

- Réunion avec l'Unité de Lutte contre le Travail Illégal de la DIRECCTE Île-de-France.
- Rencontre avec la Délégation nationale à la lutte contre la fraude (DNLF), au sujet de l'exercice illégal et de ses conséquences.

RÉPRESSION

Jurisprudence

Par un arrêt du 20 décembre 2017, la chambre criminelle de la Cour de cassation réaffirme que la tenue des comptabilités BNC des professions libérales relève de la prérogative d'exercice des experts-comptables et que la saisie informatique de pièces comptables constitue la tenue de comptabilité.

Synergies

Participation au groupe opérationnel de lutte contre les sociétés éphémères, piloté par le Procureur de la République de Bobigny, comprenant tous les corps de contrôle fiscaux et sociaux.

La répression, en chiffres

- Mises en garde selon l'avis du Comité de coordination du RCS : des courriers de demande de régularisation ont été adressés à 76 officines du département 93 dont l'objet social contient les mots « comptabilité », « saisie comptable », « sous-traitance comptable », « analyse comptable ». **28 sociétés** n'ayant pas régularisé leur situation sont actuellement poursuivies, à travers la procédure d'injonction sous astreinte.
- 13 procédures civiles** de référé mises en œuvre contre des officines et des sites pirates.
- 35 plaintes pénales** déposées concernant 76 personnes.
- 34 condamnations pénales** en Île-de-France

Le procès de l'année

7 prévenus jugés ensemble durant 4 jours à Paris pour exercice illégal, complicité d'exercice illégal et blanchiment d'exercice illégal ; Parmi ces prévenus, 5 illégaux et 2 experts-comptables.



ET EN 2019 ?

Afin de lutter toujours plus efficacement contre l'expertise comptable frauduleuse, la commission de répression de l'exercice illégal opte en ce début d'année pour une mutualisation des efforts :



- Signature de la convention de partenariat entre l'Ordre et le Barreau de Paris relative à la lutte contre l'exercice illégal du droit et du chiffre. Le partenariat permet de mutualiser les efforts dans la lutte des illégaux qui offrent à la fois des services juridiques et comptables, pour plus d'efficacité.



- Diffusion de **clips dynamiques d'avertissement sur les risques liés à l'Exercice illégal** au sein du greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny.



L'ACTIVITÉ RÉGALIEUNE C'EST AUSSI...

Vous aider à résoudre vos litiges et à surmonter vos difficultés, c'est l'un des axes stratégiques de la mandature. Et cela passe notamment par une meilleure communication sur les décisions et les avis émis. Retrouvez donc désormais chaque trimestre dans ces colonnes toute l'actualité régaliene de l'Ordre.

Du nouveau pour les représentants légaux des SAS et sociétés civiles !

Il a longtemps été considéré que les sociétés d'expertise comptable ne pouvaient avoir pour représentant légal une personne morale¹. L'objectif originel de cette règle était de pouvoir identifier une personne physique aux fins de surveillance et d'éventuelles poursuites disciplinaires.

Après étude des différents textes applicables, le Conseil supérieur a décidé qu'il est désormais possible de nommer une personne morale en tant que représentant légal dans les SAS et sociétés civiles, dans les conditions cumulatives suivantes :

- La personne morale dirigeante de la société d'expertise comptable est une société d'expertise comptable ou une SPE au sens du I et du II de l'art. 7 de l'ordonnance de 1945 ;
- Tous les représentants légaux de cette personne morale représentant légal sont des personnes physiques ;
- Ces personnes physiques répondent aux exigences du 1^{er} alinéa du I de l'art. 7 de l'ordonnance.

Ainsi, tout en autorisant qu'une personne morale puisse être représentant légal de SAS ou de société civile, les

conditions posées permettent l'identification d'une personne physique, indispensable à l'Ordre pour contrôler effectivement de telles sociétés.

Résolution des litiges : premier avis consultatif rendu par la Commission

Garantir la confiance entre les clients et les professionnels, mais aussi entre les professionnels eux-mêmes, c'est l'une des grandes ambitions de la nouvelle Commission de résolution des litiges instaurée en avril 2018. Cette nouvelle organisation permet depuis, l'accélération du rythme de traitement des dossiers mais également la possibilité pour la Commission d'émettre des avis consultatifs, non systématiques, en cas de non-conciliation des parties.

Lors de sa réunion du 16 octobre 2018, la Commission a eu l'occasion de transmettre à deux confrères non conciliés son premier avis consultatif suite à un litige d'honoraires lié à un contrat de collaboration avec prévision annuelle d'activité.

Nul doute que les confrères seront incités à suivre cet avis, ce qui renforcera l'autorité de l'Ordre dans la résolution des litiges qui lui sont soumis. ♦

¹ Art 7-I-4^o Ordonnance 19 sept 1945 : « les représentants légaux des sociétés d'expertise comptable sont des personnes physiques, membres de la société, exerçant légalement la profession d'expert-comptable dans un État membre de l'Union Européenne ou de l'Espace économique européen. »

2017
2 ans
D'INNOVATIONS
18

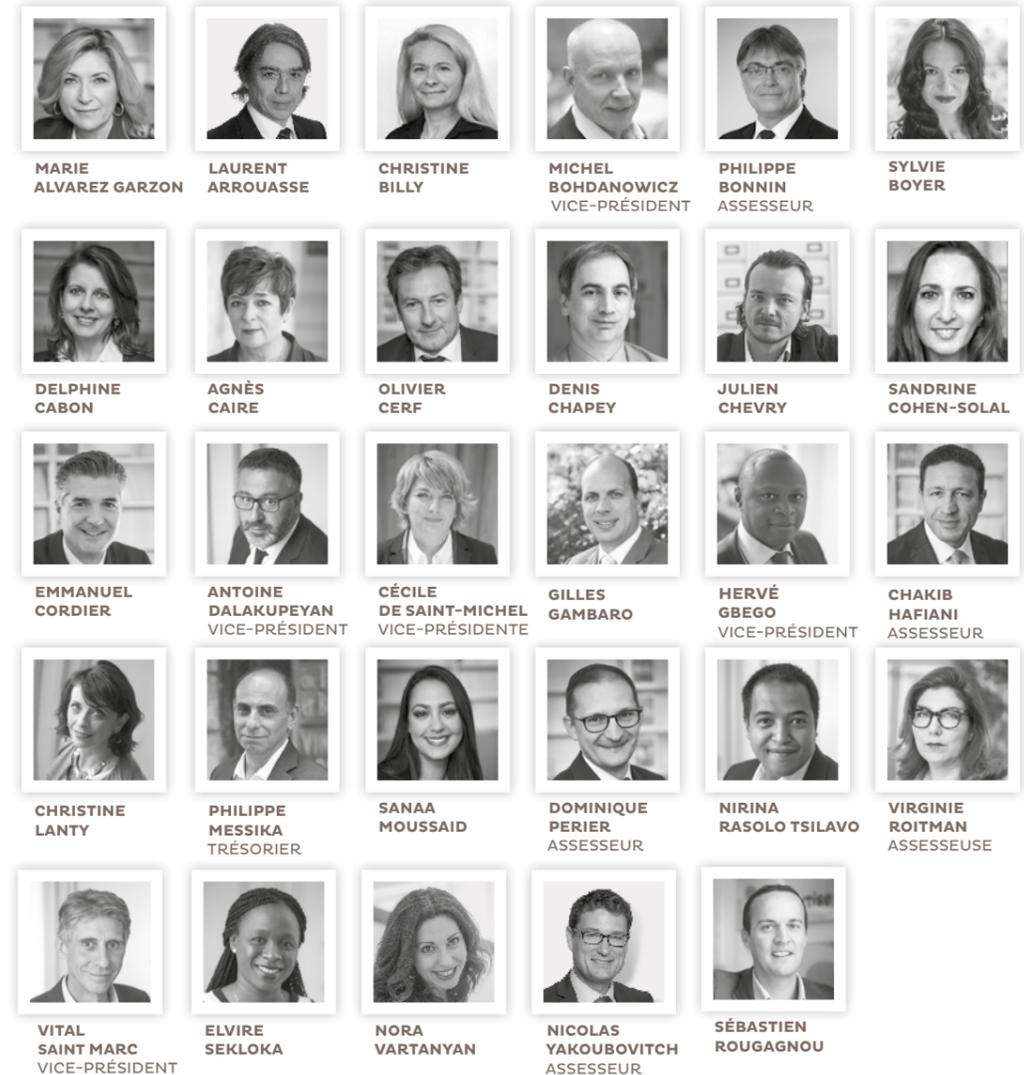
Nos lecteurs fidèles savent que depuis 2 ans, le Francilien met en lumière chaque trimestre l'un des projets phare de la mandature. Pour les autres, petite séance de rattrapage avec ce dossier spécial "bilan", qui revisite quelques-unes de nos réalisations marquantes et... vous fait découvrir en avant-première ce qui vous attend en 2019.

« Accompagner l'évolution de la profession, sécuriser la pratique des cabinets et garantir la confiance de leurs clients, telle est la vision, la raison d'être, de l'Ordre, réaffirmée par les 30 élus du conseil en janvier 2018. »

C'est cette vision, et les 5 axes stratégiques qui en découlent, qui ont guidé l'ensemble des actions que nous avons mises en oeuvre depuis 2 ans. Nous sommes par exemple convaincus que la nouvelle maison de la profession comptable, qui réunit au 50 rue de Londres l'Ordre, la CRCC de Paris et l'ASFOREF est un élément essentiel pour "simplifier les relations des cabinets avec l'Ordre". Pour "vous aider à résoudre vos litiges et à surmonter vos difficultés", nous avons notamment créé la nouvelle commission Résolution des litiges, qui nous permet de traiter plus de dossiers chaque année. Pour "transformer tous les membres en clients actifs", nous avons veillé à multiplier les événements en département, grâce à notre

partenariat avec les AEC et aux conférences du Club Patrimoine. Nous avons profité de la mise en place du prélèvement à la source, pour promouvoir le savoir-faire de la profession, "valoriser la marque expert-comptable auprès du grand public", à travers l'opération citoyenne Allo impôts, et sa déclinaison spéciale PALS, en décembre sur Europe 1. Enfin, "vous accompagner dans le développement de votre business" s'incarne aujourd'hui par la création d'outils numériques comme BBusi, PON, le Lab 50, mais aussi par les nouvelles formations mises au point par l'ASFOREF. (Re)découvrez au fil des pages de ce dossier 2 ans d'initiatives, imaginées et mises en oeuvre par une équipe d'élus et de permanents mobilisés au service de la performance et du rayonnement de la profession.

Laurent Benoudiz,
Président de l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France



Janvier 2017

Début de la mandature

LAURENT BENOUDIZ ET LE NOUVEAU BUREAU
SONT ÉLUS PAR LE CONSEIL DE L'ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES PARIS ILE-DE-FRANCE
LE 15 DÉCEMBRE 2016



**1^{ER} RENDEZ-VOUS
DU CLUB PATRIMOINE
DE L'OEC PARIS IDF**

FÉVRIER 2017

p.27



**LANCEMENT OFFICIEL
DES TRAVAUX DU
50 RUE DE LONDRES**

MAI 2017

p.18

d'innovations !



BBusi.com

**LANCEMENT DE
LA PLATEFORME DE
COTRAITANCE BBUSI**

OCTOBRE 2017

p.22



**1^{ÈRE} ÉDITION
DES UNIVERSITÉS
DES ANTILLES 2017**

OCTOBRE 2017

**CRÉATION
DU COMITÉ
DES NORMES**

JANVIER 2018

**LES PREMIERS
ATELIERS DU
SECTEUR
ASSOCIATIF**

JUILLET 2017



**JOBFAIR DEVIENT
LA SOIRÉE
DU RECRUTEMENT**

MAI 2018

**NOUVELLE
VERSION
DE LA JOURNÉE
DES STAGIAIRES**

MAI 2018

**MISE EN SERVICE
DU NUMÉRO VERT
PRÉVENTION
BURN OUT
DES EXPERTS-
COMPTABLES**

0 800 501 201 Service et appel gratuits

AVRIL 2018



**RÉFORME
DU TRAITEMENT
DES LITIGES
CRÉATION DE
LA COMMISSION
RÉSOLUTION DES LITIGES**

AVRIL 2018

p.28



**l'expert-
comptable
augmenté.**

À LA STATION F

FÉVRIER 2018



**LANCEMENT DE
LA PLATEFORME
DES OUTILS
NUMÉRIQUES PON**

FÉVRIER 2018

p.20



**PREMIÈRE
MATINALE CSE**

MAI 2018



**CERTIFICATION
DE LA PREMIÈRE
PROMOTION E-COLL**

JUILLET 2018

p.24



**INAUGURATION DES
NOUVEAUX LOCAUX DE LA
PROFESSION COMPTABLE**

SEPTEMBRE 2018

p.18

B. BIGGER

**LANCEMENT DE
LA PLATEFORME
DE RECRUTEMENT
DE LA PROFESSION
BBIGGER**

SEPTEMBRE 2018

p.23



**CRÉATION DE
L'OBSERVATOIRE
DE L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE
LAB 50**

SEPTEMBRE 2018

p.21



**REMISE DES CERTIFICATS
DE LA 1^{ÈRE} FORMATION
MISSION "DIRECTEUR
FINANCIER" EN
PARTENARIAT AVEC HEC**

DÉCEMBRE 2018

p.25

2019 et encore plein de projets à venir

p.30



50 rue de Londres

L'OEC Paris IDF, la CRCC de Paris et l'ASFOREF réunis au sein la maison de la profession comptable francilienne

« Ces nouveaux locaux favoriseront la cohésion et l'efficacité de nos institutions au profit des experts-comptables, des commissaires aux comptes et de leurs collaborateurs. Avec plus de 6 000 inscrits, l'Ordre de Paris Île-de-France concentre la plus forte activité de notre profession. Nous disposons désormais de locaux à la hauteur des enjeux qui nous attendent. »

Laurent Benoudiz

De tous les projets mis en œuvre depuis janvier 2017, le plus spectaculaire est assurément celui des travaux du 50 rue de Londres, qui ont donné naissance à la maison de la profession comptable. 15 mois de travaux, un budget de 7 millions d'euros, 18 nouvelles salles de formation : un projet d'envergure, qui fera date dans l'histoire de la profession francilienne.

COMMENT ?

Décembre 2009 : l'Ordre, la CRCC et l'ASFOREF font un pas décisif vers plus de synergie, en achetant ensemble les locaux du 50 rue Londres. 8 ans plus tard, décembre 2019 : tous les professionnels du chiffre franciliens sont invités à la soirée Portes ouvertes de la nouvelle maison de la profession comptable. Entre ces deux dates, il a fallu l'énergie et l'engagement de 3 mandatures, et des mois d'études, d'analyse financière, d'appels d'offres et enfin de travaux.

Retrouvez toute l'histoire du chantier en images sur lefrancilien.oec-paris.fr

POURQUOI ?

- » Offrir des espaces dédiés exclusivement à la formation, enjeu majeur pour la profession
- » Favoriser les échanges entre les professionnels du chiffre et leurs institutions
- » Améliorer l'efficacité des services grâce à des espaces de travail agrandis et repensés



RÉUNIR ART ET CHIFFRES

Les travaux ont aussi été l'occasion de faire entrer l'Art dans la Maison de la profession comptable. En passant au 50 rue de Londres, vous aurez ainsi le plaisir d'admirer un grand mur peint de Kees Visser, une série de collages de Claire Trotignon mais aussi

5 grandes fleurs magistrales de l'artiste chinois Xiao Fan Ru. Trois œuvres inédites, choisies par un comité Mécénat composé d'élus, de confrères et de collaborateurs permanents, avec l'ambition de **témoigner de l'agilité et de la modernité de notre profession.**



15
MOIS
DE TRAVAUX



7 M€
DE BUDGET
TRAVAUX



14 098
APPRENANTS
DEPUIS
L'OUVERTURE



2 400 M²
DÉDIÉS À
LA PROFESSION
COMPTABLE



PAROLE DE STAGIAIRE

« Je suis très content d'assister à des formations au sein même de la maison de la profession comptable. Au-delà du fait que les salles soient très agréables et en plein cœur de Paris, c'est vraiment pratique de pouvoir passer par la même occasion régler une question administrative avec l'un des services, et rencontrer les équipes de permanents qui nous accompagnent dans notre vie ordinaire. »

Nader AOUIANI,
expert-comptable stagiaire



PAROLE D'AUDITEUR

« Clarté, luminosité, créativité, modernité sont de véritables facilitateurs du partage des connaissances. Ainsi, les nouveaux locaux apportent beaucoup à nos formations ! »

François BLAJAN,
expert-comptable
formateur pour l'ASFOREF

ET MAINTENANT

Cette Maison est la vôtre ! Il ne vous reste plus qu'à vous approprier les lieux, à y passer pour une formation, pour un événement, comme les futurs Rendez-Vous au 50... ou juste pour un café !

Innovation

L'Ordre à vos côtés pour la transformation numérique

« Les nouvelles technologies représentent une véritable opportunité d'évoluer et de nous diversifier. Persuadés de l'intérêt pour tous les experts-comptables de se familiariser avec le numérique, nous nous sommes lancés dans différents projets pour ouvrir la profession à ces technologies, que ce soit en se familiarisant avec les outils existants ou en inventant de nouveaux. »



HERVÉ GBEGO,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
INNOVATION

LA PLATEFORME DES OUTILS NUMÉRIQUES



« Des dizaines de startups, des innovations dans tous les domaines, des visions différentes qui parfois se recoupent... bref, impossible d'y voir clair ! Et si, jusqu'à une époque récente, un seul éditeur suffisait, il apparaît désormais clairement à tous qu'il va falloir travailler dans un environnement ouvert, interconnecté... Mais avec quels outils ? PON vous permet en un clin d'œil d'identifier le bon logiciel pour votre besoin ! » Jonathan Cohen, président du comité numérique

COMMENT ?

Une plateforme d'outils et de logiciels numériques, complètement indépendante des éditeurs et proposant des notes et commentaires par des utilisateurs, tous experts-comptables ! En quelques clics, vous pouvez identifier les offres répondant à votre besoin, prendre connaissance des avis des autres utilisateurs et vous connecter sur le site de l'éditeur.

POURQUOI ?

- » Gagner du temps et s'y retrouver dans la jungle des solutions numériques
- » Améliorer son processus de décision en bénéficiant de retours d'expérience de confrères et consoeurs



100
LOGICIELS
RÉFÉRENCÉS



67
NOTES



61
COMMENTAIRES



8387
UTILISATEURS
EN 2018

ET MAINTENANT

La plateforme est aujourd'hui en ligne et vous appartient. Ce sont vos commentaires, positifs ou non, et vos suggestions d'éditeurs qui en font la

valeur pour vos confrères et consoeurs ! Bons ou mauvais, vos avis sur les outils que vous avez pu tester enrichissent PON !

pon.oec-paris.fr



LAB50

La CRCC de Paris et l'Ordre de Paris Île-de-France se sont alliés pour créer le Lab50, observatoire dédié à la veille, l'analyse et la prospective des métiers du chiffre, au regard de l'intelligence.

COMMENT ?

Le Lab50 vous propose régulièrement divers contenus (articles, interviews, conférences...) pour mieux comprendre les évolutions de la profession en elle-même mais également du monde qui nous entoure. Les quatre thématiques qui structurent le Lab correspondent aux axes de préoccupation principaux de la profession, dans le présent et pour l'avenir : clients, technologies, intelligence artificielle, éthique et juridique et prospective internationale.

POURQUOI ?

- » Observer l'évolution de la profession en temps réel
- » Offrir une perspective sur les transformations de nos métiers
- » Proposer des contenus pour améliorer la compréhension des évolutions du métier et des technologies qui y sont liées



PAROLE D'EXPERT-COMPTABLE

« Le Lab50 constitue d'ores et déjà un apport très intéressant pour mon petit cabinet : il me permet de mieux comprendre et imaginer les impacts de l'intelligence artificielle sur nos métiers et nos clients TPE.

Je me suis inscrit sur le fil Twitter @LLab50, cela me permet de m'acculturer au sujet. Quelle sera

ma valeur demain, post-avènement de l'IA ? Quels sont les risques et les opportunités à connaître ? Sommes-nous en retard par rapport à nos confrères étrangers ? Autant de questions auxquelles le LAB50 apporte d'ores et déjà des premiers éléments de réponse ! »

Cyril DEGRILART, expert-comptable

ET MAINTENANT

À l'instar des projets lancés par le Barreau de Paris et par d'autres professions, la profession comptable souhaite accentuer sa veille en matière d'Account-Tech, les startups proposant des offres de services connexes ou complémentaires à celles des experts-comptables. L'idée est de pouvoir identifier très tôt les projets, d'accompagner ceux qui peuvent

offrir un avantage concurrentiel aux experts-comptables, d'informer, de répondre aux interrogations et de surveiller la bonne application des règles en matière de respect de la prérogative d'exercice, de la déontologie des experts-comptables, etc. Plus de détails prochainement sur la création de cet incubateur du Lab50 !

Recrutement

Des outils pour faciliter le recrutement

« Le recrutement est un enjeu majeur pour nos cabinets, qu'il s'agisse de renforcer l'équipe de manière ponctuelle ou d'intégrer quelqu'un sur la durée. Nous avons donc imaginé des outils pour faire face aux différentes problématiques rencontrées de manière efficace et ciblée. »



ANTOINE DALAKUPEYAN,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
ATTRACTIVITÉ

BBUSI, VOTRE PLATEFORME DE COTRAITANCE

Comment avoir tout d'un grand quand on est petit ? En adoptant un mode de fonctionnement agile ! BBusi, en vous mettant en contact de manière confidentielle avec des centaines de consœurs et de confrères, vous permet en quelques clics d'élargir votre champ de compétences, de pallier à des défections ou départs inopinés de collaborateurs, en un mot, de disposer de ressources quasi illimitées pour répondre à toutes les demandes de vos clients.



BBusi.com

COMMENT ?

Confidentiel, anonyme et réservé exclusivement aux experts-comptables inscrits, BBusi vous met en relation, entre donneur d'ordre et cotraitant. Qu'il s'agisse d'une mission d'expertise comptable, d'audit ou de conseil, vous trouverez facilement la compétence qui manque à votre équipe. Besoin d'un spécialiste de la consolidation, d'un auditeur ou encore d'un confrère afin de superviser quelques dossiers d'expertise ? BBusi est la solution. Pour rechercher, créez votre profil et programmez vos alertes en fonction de votre domaine de compétences. Côté annonceurs, vous posez votre offre, recevez directement les candidatures puis suivez l'avancée de vos projets depuis votre tableau de bord.

POURQUOI ?

- » Faire face plus efficacement aux périodes de surcharge de travail
- » Compléter son offre avec d'autres domaines d'expertise
- » Offrir un éventail de missions à valeur ajoutée à ses clients et répondre à l'ensemble de leurs besoins.



PAROLE DE CO-TRAITANT

« Il existe une vraie demande, un vrai besoin de gens confirmés et autonomes. L'idéal pour un sous-traitant, c'est d'être qualifié, mais il est parfois difficile de bien choisir ses donneurs d'ordre. BBusi permet de fluidifier les relations entre ces deux populations. »

Fabrice HEUVRARD,
expert-comptable



+ DE 1 100 INSCRITS
(80% EN RECHERCHE DE MISSION ET 20% EN PROPOSITION DE MISSION)



170 MISSIONS PARTAGÉES
DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE DE LA MISE EN SERVICE



4 RÉGIONS DÉSORMAIS COUVERTES AVEC L'ARRIVÉE DE MARSEILLE-PACA, LYON-RH ET LILLE-NPDC

ET MAINTENANT

Nos équipes travaillent en continu à l'amélioration de BBusi pour proposer un service au plus proche des besoins utilisateurs. Ainsi, une refonte du site web est en cours pour améliorer l'ergonomie et faciliter l'usage de la plateforme. Par ailleurs, une

application mobile vous permettra très prochainement, au-delà d'utiliser la plateforme simplement depuis votre téléphone, de mettre en place un système de notifications personnalisées pour suivre en temps réel votre compte BBusi.

B. BIGGER

BBIGGER, VOTRE PLATEFORME DE RECRUTEMENT

Si vous pensez que l'embauche d'un jeune diplômé dans votre cabinet est une opportunité pour lui comme pour vous, alors BBigger est l'outil qui vous manquait ! Chaque année, des centaines de jeunes diplômés en DCG/DSCG, Master CCA ou école de commerce, option finance, s'orientent soit en entreprise soit dans des grands cabinets internationaux sans en avoir réellement fait un choix averti... mais comment auraient-ils pu vous identifier et vous rencontrer ? BBigger a pour vocation d'identifier, sur la base du volontariat, les centaines de cabinets indépendants qui peuvent proposer à des jeunes diplômés une carrière et un parcours riche et diversifié au sein de leur structure. C'est le support indispensable à l'Ordre pour rencontrer les jeunes directement dans leur université ou leur école et promouvoir l'expertise comptable sous toutes ses formes.

COMMENT ?

La plateforme permet aux cabinets de créer une fiche pour se présenter d'une manière attractive et mettre en avant leur philosophie. De leur côté, les candidats peuvent naviguer dans l'annuaire des cabinets, faire des recherches selon divers critères pour trouver et postuler aux cabinets qui leur correspondent. Par la suite, le contact est pris directement via la plateforme pour poursuivre le processus de recrutement.

POURQUOI ?

- » Offrir de la visibilité aux cabinets franciliens auprès des futurs actifs (étudiants et diplômés)
- » Aligner les méthodes de recrutement des cabinets avec les réflexes de recherche des nouvelles générations
- » Aider les étudiants et diplômés à découvrir la diversité du marché, et à rejoindre notre profession
- » Booster l'attractivité de notre profession



PAROLE D'EXPERT-COMPTABLE

« BBigger est la vitrine des cabinets indépendants, invisibles bien que majoritaires dans notre profession et en manque d'attractivité auprès des jeunes. En créant notre fiche sur BBigger, nous avons pu démontrer que notre « petit » cabinet peut être le plus grand selon les angles de vue et les besoins de chacun ! »

Gilles BÖSIGER,
expert-comptable
et commissaire aux comptes

ET MAINTENANT

L'Ordre planifie une grande campagne de communication afin de promouvoir la plateforme auprès des étudiants. Une attention particulière sera consacrée à la relation avec les écoles et universités pour faire de BBigger l'outil de référence de leurs étudiants

pour la présentation du métier et la recherche d'emploi. Afin qu'ils découvrent votre cabinet, créez votre fiche ! Rendez-vous en page 10 pour tous nos conseils.



82 CABINETS
DÉJÀ INSCRITS



15 MINUTES
POUR CRÉER VOTRE FICHE

Formations

L'ASFOREF a fait évoluer contenus et formats pour vous accompagner vers de nouveaux défis !

« Le numérique a fait évoluer ces dernières années l'activité et les besoins de nos clients, tout comme la pratique de l'expertise comptable elle-même. Afin, non seulement de s'adapter au changement, mais d'en tirer le meilleur profit, nous avons mis en place des parcours de formation innovants, concrets, qui ont déjà permis à certains d'entre vous de faire évoluer leur pratique ! »



CÉCILE
DE SAINT MICHEL,
PRÉSIDENTE ASFOREF



PARCOURS E-COLL

Le parcours de formation E-coll, lancé avec la promotion 2017 certifiée en juillet dernier, est né de la volonté de former nos collaborateurs aux attentes nouvelles de nos clients en nous appuyant sur les dernières technologies et les outils les plus avancés en termes de pédagogie.

COMMENT ?

Les formations E-coll sont conçues pour correspondre aux différents profils de collaborateurs et proposent 3 parcours : « Être plus performant dans les missions traditionnelles », « Libérer l'entreprise de ses tâches administratives (Full Service) » et « Accompagner le chef d'entreprise dans le pilotage de sa TPE ». Elles alternent e-learning et présentiel afin de consacrer pleinement les séances en salle à des exercices et cas pratiques. Les séances en e-learning sont réalisées sur la plateforme Didask, conçue et développée par des chercheurs en sciences cognitives.

POURQUOI ?

- » Développer de nouvelles compétences applicables rapidement en autonomie
- » Savoir accompagner les clients sur de nouvelles missions (production, missions administratives, accompagnement en gestion et pilotage de la TPE)
- » S'impliquer dans la transformation des métiers et du cabinet



FORMATION MISSION « DIRECTEUR FINANCIER » EXTERNALISÉE EN PARTENARIAT AVEC HEC

D'expert-comptable à Directeur administratif et financier, il n'y a qu'un pas mais encore faut-il le faire ! Posture différente, langage différent, attente différente de la part des chefs d'entreprises et des banquiers, approche plus prospective qu'historique... bref, une petite mise à niveau avec les meilleurs enseignants d'HEC sous forme de formation labélisée et qualifiante nous a semblé être une bonne idée !

COMMENT ?

Cette formation sur-mesure de 10 jours permet d'obtenir un certificat HEC Exed et donne accès au groupe HEC Executive Community. Elle s'adresse aux professionnels du chiffre expérimentés disposant à minima de cinq à huit ans d'expérience. L'enseignement est délivré par des professeurs affiliés à HEC, dans les locaux parisiens de l'école.

POURQUOI ?

- » Maîtriser les aspects techniques et stratégiques
- » Valoriser vos compétences humaines et relationnelles
- » Accompagner les dirigeants dans le pilotage de leur entreprise
- » Savoir mettre en place les montages financiers nécessaires

E-EXPERT

Pour affronter et même profiter des mutations en cours, il est nécessaire de formaliser une stratégie de cabinet précise et mesurable. La formation propose ainsi un séminaire/accompagnement particulier concentré sur la construction du projet du cabinet.

COMMENT ?

La formation est composée de deux parties. D'une part, une formation en ligne d'une journée pour réaliser le diagnostic, la stratégie, et comprendre les enjeux, les difficultés. Dans un second temps, une formation en présentiel d'une journée sur un atelier pratique « Construire son projet de cabinet » basé sur le travail réalisé en e-learning

POURQUOI ?

- » Poser un diagnostic
- » Construire une stratégie / un projet
- » Évaluer l'impact du numérique sur le cabinet
- » Comprendre les différents modèles économiques
- » Créer et mettre en œuvre un plan d'action



Pour vous renseigner ou vous inscrire à l'une des formations, contactez Marjorie Lohez, Directrice du développement de l'ASFOREF, m.lohez@asforef.com / 06.20.22.99.32

L'Ordre en département

Une nouvelle dynamique pour nous rapprocher de vous

En juin 2017, l'Ordre de Paris IDF a entrepris de réorganiser son fonctionnement dans les départements franciliens. Les Associations des experts-comptables (AEC) sont désormais les représentantes locales de l'Ordre en département, en remplacement des « délégués départementaux ». Elles sont donc chargées d'assurer un lien de proximité entre les cabinets de leur département.



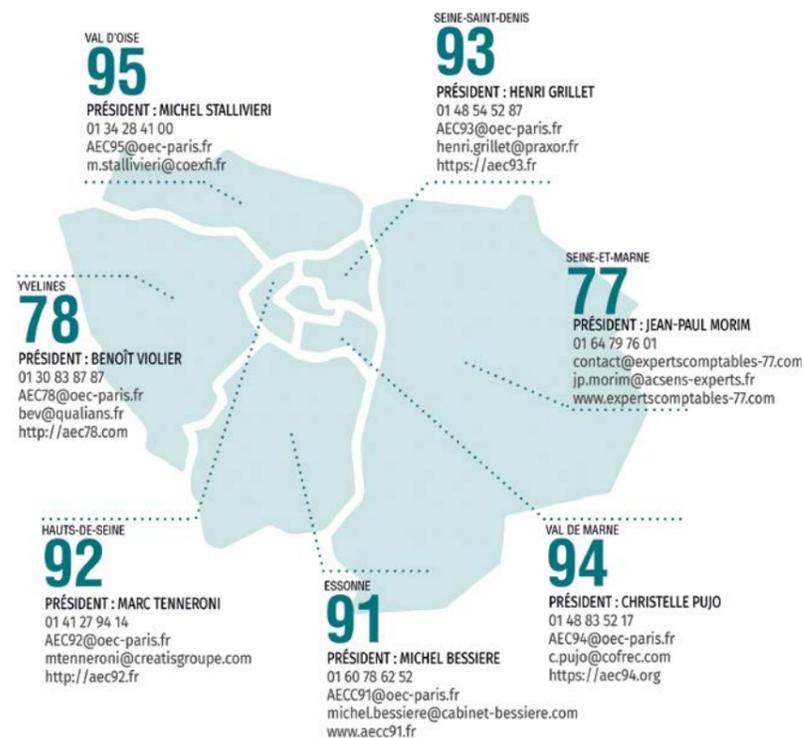
NICOLAS YAKOUBOWITCH & OLIVIER CERF, CO-PRÉSIDENTS DE LA COMMISSION AEC

COMMENT ?

La convention signée par l'Ordre et les AEC définit clairement le rôle et les engagements de chacun. Les associations s'engagent donc à réunir régulièrement leurs membres et animer leur communauté. En contrepartie, l'Ordre de Paris IDF soutient le développement de leur zone d'influence, en les accompagnant dans leur communication et en proposant de plus en plus de rencontres et de formations délocalisées (ASFOREF, Club Patrimoine, Ordre & vous en département).

POURQUOI ?

- Disposer d'un interlocuteur unique vis-à-vis des services publics (Préfecture, Direction départementale des impôts, CCI, Chambre des métiers, Greffe...)
- Promouvoir la confraternité lors des représentations départementales (Forum création d'entreprise, emplois...)
- Resserrer le lien entre l'institution et les acteurs locaux pour plus de proximité avec les confrères en département



7 ASSOCIATIONS LOCALES

Rapprochez-vous de l'AEC de votre département afin d'en apprendre plus sur leurs actions !



Club patrimoine

Fédérer les professionnels du conseil, de l'expertise comptable en gestion de patrimoine



SERGE ANOUCHIAN, PRÉSIDENT DU CLUB PATRIMOINE

Réservé à la profession, le Club Patrimoine de l'Ordre des Experts-Comptables Paris Île-de-France fédère les professionnels qui veulent accompagner leurs clients en matière patrimoniale.

COMMENT ?

4 conférences ont été organisées en 2018 et déclinées dans 5 départements franciliens pour permettre à tous de participer sans devoir se déplacer à Paris. Les conférences d'une durée de 2 heures font intervenir des experts sur des questions liées à la gestion de patrimoine.

POURQUOI ?

- Contribuer à perfectionner les compétences des membres de l'Ordre sur les missions de conseil patrimonial
- Fédérer les experts-comptables accompagnant leurs clients dans le domaine du patrimoine
- Favoriser les échanges de bonnes pratiques entre professionnels sur le sujet
- Informé des nouvelles réglementations



PAROLE D'ADHÉRENT

« Les conférences du Club patrimoine sont un bon complément à la culture générale de l'expert-comptable. Les intervenants, qu'ils soient des confrères ou consoeurs spécialisés ou d'autres professionnels tels que des notaires, maîtrisent bien leur sujet ; le contenu des conférences est en général assez dense. Ce que j'ai appris lors de ces séances me permet d'avoir les bons réflexes lors de l'accompagnement de mes clients au quotidien, et de les conseiller de manière pertinente en fonction de leur évolution. »

Sylvie CONAN, expert-comptable à Levallois-Perret



400 ADHÉRENTS EN 2018



19 CONFÉRENCES



606 PARTICIPANTS AU TOTAL EN 2018



5 INTERVENANTS EXPERTS POUR PARTAGER LEURS CONNAISSANCES



PROGRAMME 2019

MARDI 12 FÉVRIER

Quels arbitrages pour la clôture des comptes 2018 ?
Fabien BOCCI
Serge ANOUCHIAN
Laurent BENOUDIZ

MERCREDI 15 MAI

SCI & IFI
Jacques DUHEM
David JEANNE

JEUDI 3 OCTOBRE

SCI : le match IR/IS
Serge ANOUCHIAN
Anne-Sophie WIDUCH

JEUDI 5 DÉCEMBRE

SCI et transmission de patrimoine
Catherine CAUMETTE



Retrouvez toutes les informations et rejoignez le club pour 2019 : clubpatrimoine.oec-paris.

La nouvelle résolution des litiges

Résoudre plus efficacement les difficultés

Depuis le décret du 11 mars 2015, rendant obligatoire la conciliation en préalable à la saisie des tribunaux, le nombre de litiges à traiter augmente régulièrement. Ainsi, l'Ordre a réformé en 2018 le traitement de ces dossiers en créant une commission unique de résolution des litiges, afin de résoudre les problèmes et assurer le respect des règles déontologiques.

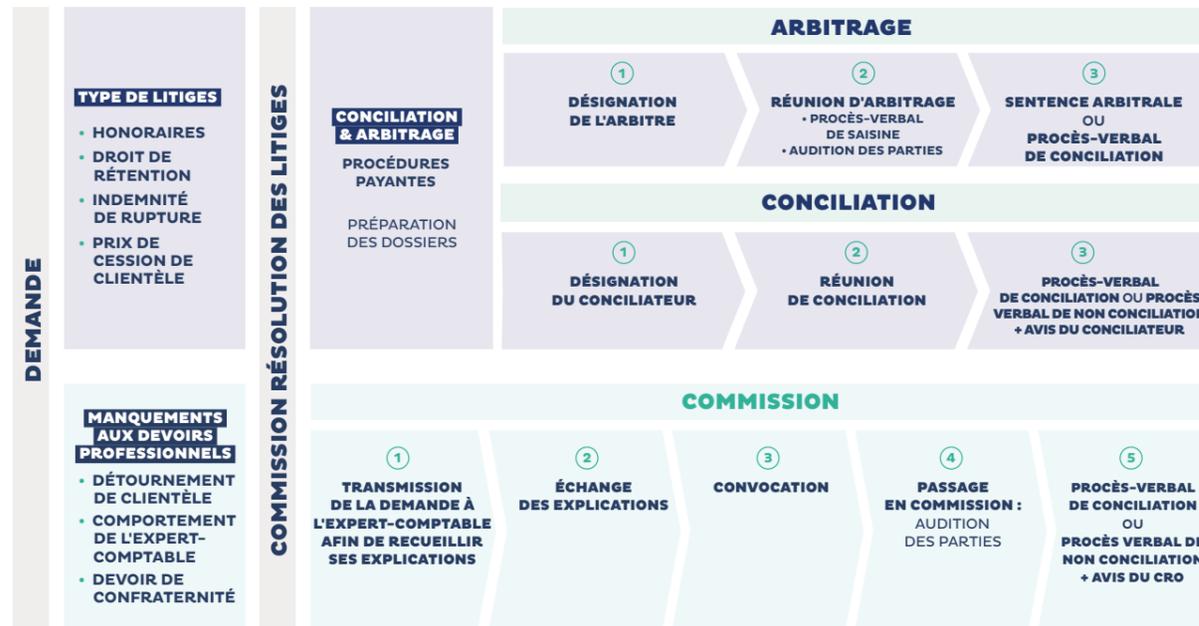


MICHEL BOHDANOWICZ,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
RÉSOLUTION DES LITIGES

OLIVIER CERF,
SÉBASTIEN ROUGAGNOU,
DENIS CHAPEY,



COMMENT ?



OBJECTIFS

- Réduire le délai existant entre la saisine et le passage en commission.
- Augmenter le nombre de litiges traités.
- Renforcer l'autorité de l'ordre : les experts-comptables doivent se tourner vers l'Ordre, qui leur doit un vrai service.
- Favoriser les conciliations pour réduire le nombre de litiges portés devant les tribunaux, qui ternissent l'image de la profession.



44
MEMBRES
IMPLIQUÉS DANS
LA COMMISSION



Commission
458 DOSSIERS
OUVERTS EN 2018



Conciliation & arbitrage
245 DOSSIERS
OUVERTS EN 2018

Et aussi...



NORA VARTANYAN,
PRÉSIDENTE
DE LA COMMISSION
ASSOCIATIONS

ATELIERS DU SECTEUR ASSOCIATIF

Un événement pour apprendre, et échanger autour des spécificités de la mission des experts-comptables auprès des associations, qui a réuni 200 participants en 2018.

CRÉATION DE LA COMMISSION SIMPLIFICATION

Une interface de « facilitation » pour la résolution des dysfonctionnements rencontrés par les confrères franciliens avec les administrations fiscales et sociales concernées.



PHILIPPE MESSIKA,
PRÉSIDENT DE LA COM-
MISSION SIMPLIFICATION



NICOLAS YAKOUBOWITCH & OLIVIER CERF,
CO-PRÉSIDENTS DE LA COMMISSION AEC



TOURNÉE L'ORDRE ET VOUS

Une tournée des élus dans les départements d'Ile-de-France pour rencontrer les experts-comptables et présenter les outils de l'Ordre.



HERVÉ GBEGO,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
INNOVATION ET PERFORMANCE

EXPERT-COMPTABLE AUGMENTÉ

310 experts-comptables franciliens et acteurs du numérique réunis à la Station F pour débattre de l'impact de l'intelligence artificielle sur la profession.



JEAN-LUC SCEMAMA,
PRÉSIDENT DU COMITÉ CSE

MATINALES CSE

4 matinées par an, lieu privilégié d'information et d'échanges au sujet des missions réalisées auprès des comités d'entreprise.



RENÉ KERAVEL
ET JÉRÔME AURILLON,
PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT
DU COMITÉ DES NORMES

CRÉATION DU COMITÉ DES NORMES

Notée par le conseil du 18 janvier 2018, la création du comité a pour vocation d'aider les confrères franciliens dans leur exercice professionnel et de les sécuriser dans la mise en œuvre de nouvelles missions.



ANTOINE DALAKUPEYAN,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
ATTRACTIVITÉ

SOIRÉE DU RECRUTEMENT

Une soirée 3 en 1 qui a permis à la fois de recruter en alternance, de vous former aux nouvelles méthodes de recrutement et de découvrir des outils adaptés à vos besoins.

Deux projets phares pour 2019

UNE PLATEFORME D'ÉCHANGES POUR FACILITER VOS INTERACTIONS AVEC L'ORDRE FRANCILIEN



En développement depuis plus d'un an, ce grand projet informatique lancé en 2017 mobilise l'ensemble des services et les équipes de développement interne de l'Ordre. La fin approche et 2019 devrait voir la mise en service de cette plateforme d'échanges entre l'Ordre et vous. **L'objectif est de centraliser dans un espace personnalisé l'ensemble de vos interactions avec l'Ordre** : suivi des stagiaires, attestations de formation, cotisations, contrôle qualité... Centralisation

des informations en un seul lieu, unicité de celles-ci, gain de temps pour chacun... Bref, il était temps de dématérialiser l'ensemble des échanges entre nous afin que l'Ordre réalise également sa propre transformation numérique.

Rendez-vous lors du lancement officiel prévu aux Universités d'été 2019 !



LAURENT BENOUDIZ,
PRÉSIDENT DE L'ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES PARIS
ÎLE-DE-FRANCE

REFORME CONTRÔLE QUALITÉ



Le contrôle qualité est un enjeu essentiel pour notre profession. Il a notamment pour objet de garantir un haut niveau de qualité des prestations offertes à nos clients, de véhiculer l'image d'une profession sérieuse et d'assurer la bonne compréhension et la bonne application des normes et des règles déontologiques par l'ensemble des professionnels. Le contrôle qualité s'appuie sur un corps de 120 contrôleurs qui font tous un travail remarquable puisque chaque année, ils interviennent auprès de 700 confrères. Avec 6 000 experts-comptables inscrits en Île-de-France, la moyenne est donc d'un contrôle tous les 8,5 ans, ce qui semble trop faible pour le Conseil Supérieur. Afin d'éviter une simple inflation des coûts et des moyens avec

plus de contraintes pour l'ensemble des cabinets, il semble nécessaire **d'entamer une réflexion approfondie sur le contrôle qualité : faut-il une approche par les risques ? Peut-on dématérialiser tout ou partie du contrôle ? Des outils pour mieux comprendre et mettre en place les normes sont-ils nécessaires ?** Plutôt que de vouloir faire plus pour plus cher, nous devons chercher à faire mieux à coût constant ! Il faut donc poser la question de la qualité du contrôle et de son efficacité par rapport aux objectifs recherchés. C'est l'objet de la réflexion en cours qui permettra d'annoncer en 2019 un contrôle qualité différent pour tous !



AGNÈS CAIRE,
PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION
QUALITÉ ET NORMES

Ça arrive aussi en 2019

CLUB MISSION DAF EXTERNALISÉE



Une nouvelle mission DAF externalisée ? C'est possible à la vue de l'engouement suscité par la première formation lancée par la profession en partenariat avec HEC, la célèbre école de commerce. 10 jours de formation ont donc été suivis par une trentaine de consœurs et de confrères avec l'ambition, à la sortie, de poursuivre cette aventure en commun, de continuer à échanger et de partager échecs et succès dans la conduite de ces missions. Le Club Mission DAF externalisée, ouvert à tous sans nécessairement avoir suivi la formation avec HEC, sera un

espace privilégié d'échanges de bonnes pratiques, de rencontres, de partages d'outils et de mise à jour des connaissances. Sont d'ores et déjà prévus pour 2019 un séminaire réunissant l'ensemble des adhérents et plusieurs conférences au cours de l'année.

Le premier rendez-vous sera organisé dès le début d'année 2019, surveillez vos mails !



HERVÉ GBEGO,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION
INNOVATION ET PERFORMANCE

RDV AU 50



MICHEL BOHDANOWICZ, ANTOINE DALAKOPEYAN, HERVÉ GBEGO, VITAL SAINT-MARC ET CÉCILE DE SAINT-MICHEL,
PRÉSIDENTS DES SECTEURS CONFRATERNITÉ ET RELATIONS CONFRÈRES, COMMUNICATION, PERFORMANCE ET ÉVOLUTION DE LA PROFESSION, RÉGALIEN ET FORMATION.



2018 a été marqué par l'inauguration du 50 rue de Londres, habité par les équipes de la CRCC de Paris, de l'Ordre de Paris IDF et de l'ASFOREF. Cet espace est la maison de la profession comptable : un lieu d'échanges, de rencontres et de formation destiné à accueillir tous les confrères et consœurs. Nos 2.400 mètres carrés offrent 18 salles de formation dont certaines, une fois réunies, peuvent accueillir une centaine de participants. Afin d'en exploiter toutes les possibilités et d'offrir à l'ensemble de la profession francilienne l'opportunité de rencontrer dans un cadre convivial les élus et permanents des différents services de l'Ordre, nous lançons les « RDV au 50 » : un jeudi

par mois, en fin de journée, une rencontre, suivie d'un cocktail, avec pour objectif de **vous informer et d'échanger sur l'ensemble des services de l'Ordre.** Les RDV au 50 traiteront ainsi aussi bien de l'activité régaliennne de l'Ordre, tels que les questions de déontologie, le contrôle qualité, le stage mais aussi de l'activité de promotion et de représentation de la profession tel que l'ensemble des projets liés à l'attractivité de la profession.

Le 1^{er} Rendez-vous au 50 aura lieu le jeudi 31 janvier 2019 à partir de 18h : « Conciliation, arbitrage, litiges : Comment agir, comment réagir, que fait l'Ordre ? Retrouvez tout le programme des RDV au 50 pages 8 et 9.

LES CHEMINS DU MÉCÉNAT



Pourquoi ne pas vous lancer dans le mécénat d'entreprise ? Qu'il s'agisse d'accompagner les projets des entreprises ou de conseiller les mécènes, les avantages de ces opérations sont nombreux pour les experts-comptables et leurs clients. En 2019, l'Ordre francilien organise un événement liant Art et Chiffres, afin de vous permettre **d'actualiser vos connaissances et de repartir avec toutes les clés pour accompagner vos clients dans le mécénat d'entreprise.** Ce sera donc l'occasion pour

vous d'assister à des conférences et ateliers d'experts du domaine mais également de découvrir l'opération de mécénat lancée par l'Ordre, à travers les œuvres exposées dans les locaux du 50 rue de Londres.

Restez connecté : une invitation vous sera prochainement envoyée.



LAURENT ARROUASSE,
CORRESPONDANT MÉCÉNAT



CONDITIONS D'INSTALLATION

Tout jeune diplômé, je souhaite m'inscrire au Tableau de l'Ordre et m'interroger sur la possibilité d'utiliser un espace de coworking en guise de local professionnel ?

Le décret ne pose aucune condition relative aux locaux pour l'inscription au Tableau de l'Ordre, l'article 149 du Code de déontologie prévoit seulement que vous devez justifier d'une installation matérielle permettant l'exercice de votre activité dans de bonnes conditions et le respect des règles déontologiques et professionnelles tout particulièrement le secret professionnel.

Dès lors, l'utilisation d'un espace de coworking en guise de local professionnel est autorisée sous respect de certaines conditions. L'espace de coworking doit vous permettre :

- ▮ de recevoir vos clients dans un endroit clos, de manière indépendante, vous permettant de garantir la confidentialité de vos échanges (salle fermée pour les rendez-vous clients) ;
- ▮ d'éviter tout risque de confusion dans l'esprit du public entre les différentes professions exercées dans ce local ;
- ▮ une gestion et conservation sécurisée des documents clients afin de ne pas porter atteinte au secret professionnel (espaces de rangements personnels et sécurisés, séparation des dossiers clients des autres utilisateurs).

En tant qu'expert-comptable, puis-je être colocataire avec un agent immobilier d'un local composé d'une salle d'attente et d'un bureau ?

Non, un expert-comptable ne peut partager ses bureaux qu'avec un membre d'une autre profession libérale (avocat par exemple), sous réserve d'éviter tout risque de confusion dans l'esprit du public entre les différentes activités (séparation apparente des bureaux...).

¹ La Cour de cassation a reconnu le 7 novembre 2000 la licéité de la cession du fonds libéral

Une mise en commun de moyens nécessaires à l'exercice de la profession est possible (papeterie, informatique...). Il convient de veiller à ce que les plaques professionnelles soient bien distinctement apposées à l'entrée du local.

Pour rappel, les professionnels du droit et du chiffre peuvent constituer entre eux une société pluri professionnelle d'exercice (SPE) et y exercer en commun leur profession respective. Pour plus de renseignements sur les SPE, retrouvez notre article de juin 2018 sur le site du Francilien.

Je souhaite aider mon salarié, futur expert-comptable, dans ses démarches d'installation en créant avec lui une société d'expertise comptable dont je serai, dans un premier temps, majoritaire et gérant le temps qu'il soit inscrit. Puis-je envisager la location de clientèle sur une certaine période ?

Vous souhaitez ici louer votre clientèle à une nouvelle société d'expertise comptable pendant quelques mois avant que le futur expert-comptable puisse l'acquérir. Si la location-gérance est possible¹, vous devez être particulièrement vigilant sur le respect des règles déontologiques.

La location-gérance repose sur le principe d'une dissociation de la propriété et de l'exploitation du fonds libéral, et surtout de la clientèle qui le compose. Une telle éventualité apparaît peu compatible avec les modalités d'exercice d'une profession réglementée, la notion de relation "intuitu personae", et la liberté de choix des clients.

Dans votre cas, le contrat de location gérance de fonds libéral n'est envisagé que sur le court terme dans le cadre d'une transition. Il n'est donc pas susceptible de nuire aux intérêts de la clientèle et est autorisé au regard des règles déontologiques de la profession.



Tous les après-midis, Isabelle Faujour et son équipe répondent à vos questions de déontologie. Retrouvez chaque trimestre dans cette rubrique les réponses aux questions les plus fréquemment posées. Une autre question ? Envoyez un mail à ifaujour@oec-paris.fr ou contactez-nous au 01 55 04 31 31.

Une société me sollicite pour établir dans un premier temps la liasse 2018 (dont les comptes ont été arrêtés par le DAF et vus par le CAC) et pour me confier par la suite une mission classique. Quelle est la lettre de mission la plus adaptée pour que ma responsabilité ne soit pas engagée sur des comptes que je n'ai pas révisés ?

Il vous est demandé d'établir la liasse fiscale, il s'agit d'une mission d'assistance déclarative qui fait partie des autres prestations fournies à l'entité et n'est donc pas normée. Depuis la loi Macron, vous avez la possibilité de faire des missions déclaratives. Il n'y a donc en l'espèce aucun problème.

La lettre de mission est contractuellement définie et vous devez bien préciser les contours et limites de votre mission, notamment qu'il ne s'agit pas d'une mission d'expression d'opinion.

Vous restez par ailleurs tenu à votre devoir de conseil ce qui nécessite de faire des contrôles de cohérence globale. Vous pourriez mettre en œuvre, dès la première année, certaines diligences prévues dans la mission de présentation.

Si vous avez fait des examens de cohérence, il faudra le signaler dans le rapport. Si vous n'avez rien fait, vous devrez préciser que vous n'avez pas effectué de contrôle sur les comptes et que vous avez établi la liasse fiscale à partir des éléments qui vous ont été communiqués.

Je dois prochainement réaliser pour un client une mission d'audit d'acquisition ou due-diligence. Je souhaiterais savoir s'il existe un modèle de lettre de mission spécifique et un rapport pour la conduite de cette mission.

Il n'existe pas de lettre de mission audit d'acquisition ou "due diligence" mais des exemples s'en rapprochant. Le contenu de la lettre de mission dépendra de la nature et du niveau de diligences qui vous sont demandés.

Vous devez examiner avec votre client les contours exacts de la mission. En fonction de la nature de la demande, il pourra s'agir de prestations sans assurance, d'une mission de procédures convenues, d'un examen limité ou d'un audit.

Des exemples de lettres de mission autres prestations sans assurances peuvent vous aider². Veillez à les adapter à votre mission, en indiquant notamment les hypothèses de travail, documents utilisés et les limites de votre intervention. Il convient de joindre les conditions générales d'intervention mises à jour en 2018 avec le RGPD.

¹ Exemples de lettre de mission disponibles dans le kit "Réaliser des missions d'évaluation d'entreprise", téléchargeable sur le site de la Boutique d'experts-comptables services.

Le comité des normes, créé en janvier 2018, a pour vocation d'aider les confrères franciliens dans leur exercice professionnel et de les sécuriser dans la mise en œuvre de nouvelles missions. Il répond principalement aux questions sur l'application des normes professionnelles. Posez vos questions à normes@oec-paris.fr



René Kavel et Jérôme Aurillon, président et vice-président du comité des normes

IMAGE PME IDF

AFFIRMER LE RÔLE STRATÉGIQUE DE LA PROFESSION

Depuis janvier 2018, l'OEC Paris IDF s'est associé à la CCI Paris Île-de-France pour faire vivre les données franciliennes du baromètre Image PME, observatoire de l'activité des TPE/PME. Un rapport trimestriel est ainsi diffusé directement aux chefs d'entreprises, et nous permet de promouvoir le rôle de conseil des experts-comptables à leurs côtés.

Rappel de méthodologie

Chaque mois, les télédéclarations fiscales enrichissent la base de données financière StatExpert, une ressource riche et fiable utilisée pour les analyses trimestrielles d'Image PME. Les données sont donc issues de la compilation provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA, d'un échantillon représentatif d'environ 300 000 entreprises au niveau national et d'environ 42 000 en région. Elles sont présentées à périmètre constant d'entreprises (recalculé à chaque période) et les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente). Les secteurs correspondent à la nomenclature française d'activité (avec un zoom sur 5 d'entre eux dans la partie sectorielle : transports et entreposage, hébergement restauration, commerce, industrie manufacturière, construction).

Les données sont issues de la compilation des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA, d'un échantillon représentatif d'environ 300 000 entreprises au niveau national et d'environ 42 000 en région. Elles sont présentées à périmètre constant d'entreprises (recalculé à chaque période) et les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente). Les secteurs correspondent à la nomenclature française d'activités (avec un zoom sur 5 d'entre eux dans la partie sectorielle : transports et entreposage, hébergement restauration, commerce, industrie manufacturière, construction.)

Une charte, signée avec les éditeurs des logiciels utilisés par les experts-comptables, permet d'utiliser ces données à condition de les anonymiser et de ne pas les exploiter commercialement.

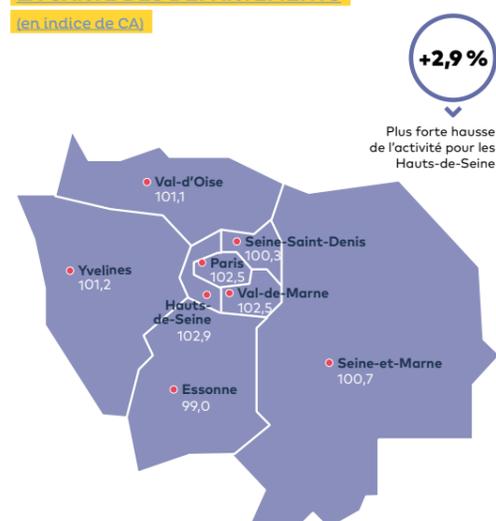
Aperçu de l'analyse de l'activité francilienne pour le 3^e trimestre 2018

En Île-de-France, l'activité au 3^e trimestre 2018 a augmenté, à nombre de jours comparables, de 1,8 % par rapport au 3^e trimestre 2017 (indice à 101,8), croissance comparable à la moyenne nationale (+ 1,8 %).

Sept des huit départements franciliens s'affichent de nouveau en croissance. Les Hauts-de-Seine (+ 2,9 %) et le Val-de-Marne (+ 2,5 %) retrouvent des couleurs et affichent une de leurs meilleures performances depuis le lancement du baromètre en 2015. Paris enregistre une nouvelle belle performance. ♦

LA CARTE DES DÉPARTEMENTS

(en indice de CA)



Tous les trimestres, étoffez vos conseils aux dirigeants avec les chiffres Image PME, consultables sur www.oec-paris.fr ou bien sur www.cci-paris-idf.fr

PERFORMANCE ACADEMY

CONSTRUIRE VOTRE STRATÉGIE DE CABINET

ASFOREF, bien conscient des problématiques actuelles des cabinets, propose de vous accompagner dans votre démarche de performance avec des formations innovantes, tant dans le contenu que dans les formats proposés. Focus sur la Performance Academy.

Lancée dans le cadre de Cap Performance, la formation Performance Academy est un véritable accompagnement des cabinets dans leur propre démarche de performance. Les différents ateliers du programme permettront aux participants de mieux fidéliser leurs clients et leurs collaborateurs, de gagner en sérénité pendant la saison, de développer des missions à plus forte valeur ajoutée. Et, in fine, de mieux répondre aux attentes de leurs clients tout en améliorant la rentabilité de leur cabinet.



Ils ont participé à la Performance Academy, et ce sont eux qui en parlent le mieux :

« La formation permet d'aborder à la fois la stratégie et sa déclinaison à travers les principales fonctions (RH, marketing, commercial, production). Les formateurs nous apportent, chacun dans son domaine, l'expertise d'un consultant mais nous apprennent à construire nous-même une stratégie cohérente. Le groupe est également très riche en lui-même puisque les profils très différents permettent à chacun d'enrichir sa réflexion. Personnellement, j'étais déjà dans la démarche de faire évoluer mon cabinet, et les outils et pistes proposées m'ont permis de structurer et de donner de l'ampleur à mon projet. »



Alexandre Tellier, expert-comptable, ATC

Concrètement, comment ça se passe ?

- 12 ateliers de 3h30 étalés sur 4 à 6 mois
- Des consultants experts dans leur domaine et spécialistes de la profession comptable
- Des outils pratiques pour une mise en place des acquis
- Un suivi personnalisé tout au long du parcours

Les + de la formation

« Plutôt que de vous donner du poisson, nous vous apprenons à pêcher ! »

- Les supports vous sont communiqués entre les séances afin de profiter pleinement du temps en présentiel pour apprendre en faisant
- Echangez et évoluez avec vos pairs : une vraie dynamique de groupe est créée au fil des ateliers
- L'équipe de formation travaille de concert pour faire évoluer le groupe et partage entre les séances pour assurer un suivi optimal des participants
- Repartez avec des méthodes et des retours d'expériences pour construire la stratégie de votre cabinet

Pour vous informer sur la formation, contactez Marjorie Lohez, Directrice du développement de l'ASFOREF : m.lohez@asforef.com, 06 20 22 99 32

« J'ai décidé de participer à la Performance Academy pour améliorer l'organisation de mon cabinet dans l'unique objectif d'augmenter mon plaisir au travail et de le transmettre, toujours davantage, à mon équipe comme à mes clients. Rencontrer des pairs partageant des objectifs communs est d'une grande richesse. Je suis la seule expert-comptable de mon cabinet et ne suis challengée que par moi-même sur les problématiques d'évolution. Travailler avec des formateurs qui ne sont pas experts-comptables mais experts en leur domaine (management, stratégie, marketing) et connaissent par cœur notre métier et notre façon de l'exercer, oblige à changer de prisme et ouvre des perspectives ébouriffantes. Connaissant tous mes travers et la force de l'habitude, j'ai entraîné ma chef de mission avec moi. Nous y avons gagné en cohésion et nous avons vécu une nouvelle période fiscale paisible et excitante. »



Florence Chouraqui, expert-comptable, Alter



« Au-delà de la richesse de la formation grâce à l'intervention de différents experts spécialisés dans la profession comptable, le format de la Performance Academy crée une dynamique de groupe impressionnante. Les échanges entre les participants sont en effet très riches et ils instaurent rapidement une émulation très positive entre les participants. Il n'est d'ailleurs pas rare que certains restent en contact une fois le parcours terminé. »

Ludovic Melot, associé chez b-ready, formateur Performance Academy

DES OUTILS NUMÉRIQUES POUR BOOSTER VOTRE STRATÉGIE DE CABINET

Vous aider à identifier les meilleurs leviers de performance grâce aux retours d'expérience de vos pairs, c'est la vocation de PON, la plateforme des outils numériques, lancée par l'Ordre francilien en 2018. Plus de 100 solutions sont aujourd'hui référencées, avec une centaine d'avis et commentaires. Illustration avec MyCompanyFiles.



MyCompanyFiles est une solution qui vise à fluidifier vos relations clients et votre usage de différents outils. Elle permet à la fois de partager des données et d'interconnecter vos différents outils.



Pour Charles-Olivier Diebold, président de MyCompanyFiles, sa société est « l'ostéopathe de la relation client des cabinets, puisque l'outil adresse les grandes douleurs que nous remontent régulièrement les experts-comptables. Ces trois grands maux sont la collecte, la restitution (ou livraison) et les accès multiples pour les clients aux logiciels tels que Mon Expert En Gestion de RCA par exemple, sans rentrer à nouveau de mot de passe. Notre solution propose donc de faciliter collecte et restitution, en offrant la possibilité de déposer des fichiers avec un accès unique à tous les différents outils que les cabinets mettent aujourd'hui à la disposition de leurs clients » (facturation, paie, comptabilité en ligne, etc.)

Au-delà de la relation client, l'outil facilite également le travail de vos collaborateurs puisque les fichiers mis en ligne sont classés automatiquement depuis les logiciels de production vers les dossiers. « Nous permettons aux cabinets de sortir de la simple saisie comptable et des obligations fiscales pour avoir le temps de vendre plus

de prestations de service et de conseil, persuadés que la diversification est l'avenir de la profession. Nous facilitons, aussi, la mise en avant des missions que le cabinet peut proposer à ses clients, comme par exemple une situation comptable à l'automne ».



L'extranet, tout comme l'application mobile qui l'accompagne, sont proposés en marque blanche afin qu'aux yeux de vos clients n'apparaissent que la marque de votre cabinet. « Les clients utilisent l'extranet et l'application de leur cabinet d'expertise comptable, comme un service supplémentaire qui leur ait apporté ».

« La solution est évolutive, nous mettons l'accent au sein de la société sur la partie développement afin de proposer de nouvelles fonctionnalités correspondant aux besoins identifiés par les experts-comptables et leurs clients ». C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquels être référencés sur PON est important pour une société telle que MyCompanyFiles. « Les avis de nos utilisateurs sont extrêmement importants pour continuer à améliorer la plateforme. Au-delà de cela, nous avons bien conscience de l'importance de l'opinion des pairs dans le choix d'un outil numérique, puisqu'il faut se référer à des utilisateurs dont l'usage est similaire. »

2011
CRÉATION
Lancement commercial
en octobre 2012

300
CABINETS
en CLIENTÈLE

**CABINETS DE
1 À 600**
COLLABORATEURS

60 000
UTILISATEURS

À LIRE SUR PON



« Très satisfait des offres proposées par MyCompanyFiles pour les cabinets d'expertise comptable. Il y a vraiment une volonté d'apporter de nouvelles solutions pour améliorer notre quotidien et celui de nos clients. Superbe réactivité de l'équipe, je recommande. »

« MyCompanyFiles est à l'écoute de ses clients et toujours en évolution. La plateforme MCF permet d'avoir un seul point d'entrée pour recevoir les pièces comptables de nos clients, fini les pièces comptables reçues par mail. Sécurisation des fichiers, GED, Application Smartphone, les solutions de MCF simplifient la vie des cabinets. »



- Partage de fichiers sécurisé : ★★★★★ (9 notes)
- Application smartphone du cabinet : ★★★★★ (6 notes)
- Lien SSO vers éditeurs partenaires et solutions tierces (MEG, ...): ★★★★★ (6 notes)
- Publication automatique depuis les éditeurs métiers : ★★★★★ (6 notes)
- Collecte de documents clients : ★★★★★ (8 notes)
- Rappels automatiques : ★★★★★ (6 notes)
- Notes de frais : ★★★★★ (5 notes)
- Relevés kilométriques : ★★★★★ (5 notes)
- Signature électronique par les clients : ★★★★★ (4 notes)
- Application smartphone du cabinet : ★★★★★ (3 notes)



Pas d'accord ? Vous avez choisi une autre solution ? Connectez-vous sur PON et partagez votre avis avec vos consoeurs et confrères.

PUBLI-RÉDACTIONNEL

UNE NOUVELLE SOLUTION DE CRÉDIT POUR ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT

Les experts-comptables désireux d'aider leurs clients à se développer doivent s'intéresser à Créditfox : ce crédit d'un nouveau genre rencontre déjà un beau succès...



CHRISTOPHE LINZA
fondateur de Créditfox

En quoi Créditfox est-il innovant ?

Christophe Linza: Depuis dix ans que je collabore avec des experts-comptables, je vois de nombreuses entreprises freinées dans leur croissance, faute de trésorerie. J'ai donc conçu Créditfox pour accélérer

leur développement, à deux niveaux : en rééchelonnant les crédits en cours, nous allégeons les mensualités ; de plus, nous versons une trésorerie immédiate. Cette double réponse facilite l'accès à de nouveaux financements.

On dit que le processus est simple...

C.L.: Oui, et sécurisé. Seul un expert-comptable peut accéder à notre logiciel en ligne. Pour soumettre un dossier, il renseigne la situation de son client

et il télécharge la liasse fiscale, en mode sécurisé. C'est facile et rapide. Le logiciel analyse les données en temps réel. Si le dossier est éligible, l'expert-comptable reçoit une projection des nouvelles mensualités et le gain de trésorerie. Puis le dossier est soumis à nos partenaires

bancaires, avec un taux de réussite supérieur à 90%.

Créditfox, c'est pour qui ?

C.L.: En priorité les commerçants indépendants, PME et réseaux de franchisés en bonne santé, avec au moins deux bilans.

ÉTUDE DE CAS: Créditfox refinance un crédit en cours de 106 475 € (24 mensualités de 4 600 €) par un nouveau crédit sur 48 mois, avec des mensualités allégées, et un apport de trésorerie immédiat.

Nouvel encours	Nouvelle durée	Gain de trésorerie immédiat	Nouvelles mensualités	Allègement des mensualités
SOLUTION N° 1: Créditfox apporte une trésorerie immédiate égale à 10% du crédit initial, soit 10 648 €. Chaque mensualité est réduite de - 1 902 € (calcul automatisé du logiciel).				
123 511 €	48 mois	+ 10 648 €	2 698 €	- 1 902 €
SOLUTION N° 2: Le client a besoin de 80 000 € de trésorerie. Créditfox l'intègre au nouveau crédit. Chaque mensualité est réduite de - 210 € (calcul après concertation avec l'expert-comptable).				
192 863 €	48 mois	+ 80 000 €	4 390 €	- 210 €

Les pénalités de remboursement, les charges financières et les honoraires de courtage sont inclus dans les montants des nouvelles mensualités.

EN SAVOIR PLUS :
www.creditfox.fr - Tél : 06 29 74 35 13



L'EXPERTISE COMPTABLE AU SERVICE DE PROJETS HUMANITAIRES

Parmi les bonnes résolutions pour la nouvelle année, une implication dans l'humanitaire revient régulièrement. Pourquoi ne pas agir en mettant votre expertise professionnelle au service des plus démunis ? Découvrez le projet d'Experts-Comptables Sans Frontières.



Isabelle Péchart
Expert-comptable,
Trésorière de l'association

COMMENT EST NÉE L'ASSOCIATION EXPERTS-COMPTABLES SANS FRONTIÈRES ?

Le fondateur de l'association, Eric Delesalle, a participé en 1992 à une opération humanitaire ponctuelle pour l'implant oculaire d'une enfant, à la suite de laquelle a été constaté un excédent financier. Ayant par ailleurs eu l'occasion de constater la situation au Bénin lors d'une précédente mission professionnelle, il a donc décidé de consacrer les fonds à la création d'Experts-Comptables Universel et à une première mission, au Bénin. Depuis, l'association a changé de nom et d'autres bénévoles se sont mobilisés, mais notre motivation à atteindre nos objectifs est toujours aussi forte.

QUELS SONT VOS OBJECTIFS ?

Notre association à but non lucratif a pour objectif de mettre à disposition nos domaines de compétences pour accompagner les populations défavorisées. Il ne s'agit pas d'offrir des services d'expertise comptable à titre gracieux à la place de confrères, mais de diffuser et partager savoir et aide matérielle dans le domaine comptable au sens large et de participer à des missions humanitaires plus vastes.

COMMENT SONT ORGANISÉES VOS MISSIONS SUR PLACE ?

Nous avons plusieurs types de missions. Il s'agit principalement de partager notre savoir comptable, au travers d'ateliers d'échanges soit auprès des enseignants, soit auprès d'ONG, comme nous l'avons par exemple fait pour la Croix-Rouge, permettant à des responsables d'acquérir des compétences en contrôle interne. Il nous arrive également de travailler directement avec des locaux (institutionnels, formateurs...), pour partager nos connaissances. Nous avons ainsi eu l'occasion de travailler à la création d'une base de données des enseignants en comptabilité. Dans cette optique, nos équipes ont

également publié un ouvrage sur le SYSCOHADA, système comptable de la zone OHADA (Afrique de l'Ouest et centrale), afin d'en faciliter la compréhension et l'enseignement. Par ailleurs, nous travaillons régulièrement avec d'autres ONG, pour unir nos forces comme c'est le cas avec « Frères des hommes » ou encore « LACIM ».

QUELLE MISSION VOUS A PARTICULIÈREMENT MARQUÉE, PERSONNELLEMENT ?

J'ai eu la chance de participer à une mission au Bénin, au cours de laquelle nous avons participé à la création d'une ferme pédagogique afin de sensibiliser la population locale à l'écologie. Suite à notre voyage, nous avons pu suivre le projet et constater le développement de cette ferme, et son agrandissement. C'est un projet très concret qui m'a beaucoup touché.

DES PROJETS POUR 2019 ?

Nous partons dès le 13 janvier pour Haïti, en partenariat avec une association qui soutient des projets locaux. Nous interviendrons pour apporter notre expertise de formation en gestion auprès des porteurs de projets, dans le cadre de l'accompagnement de l'association LACIM. Pour la suite de l'année, nous travaillons également sur de nouveaux supports à destination des artisans et enseignants du Niger, où une intervention est également prévue.

COMMENT NOS LECTEURS PEUVENT-ILS VOUS AIDER ?

Nous avons aujourd'hui 200 adhérents experts-comptables et une quinzaine de bénévoles impliqués dans l'association. Si vous souhaitez soutenir notre activité, que ça soit pour vous déplacer sur place, nous aider à développer l'association ou proposer des missions, rendez-vous sur notre site ! ♦



Plus d'informations sur :
www.ecsf.fr / info@ecsf.fr

Votre partenaire TPE C'EST PICPUS



Cotisation 2019
240 € HT
Auto-entrepreneurs : 60 € TTC

Compétence nationale
et multiprofessionnelle

SIMPLE

- Un interlocuteur unique pour vos clients BIC et BNC
- Une plateforme web interactive
 - paramétrable pour s'adapter à l'organisation de votre cabinet
 - gestion des dossiers et traitement des questions ECCV en ligne
- Des attestations délivrées sans délai même en période fiscale

PRO

- Une expertise des thématiques TPE
- Une ligne d'information juridique, fiscale et économique
- Des formations et des conférences d'actualité pour les cabinets d'expertise comptable
- Un contrôle qualité des ECCV réalisé par des experts-comptables

À L'ÉCOUTE

- Une équipe attentive aux problématiques des cabinets
- Des missions réalisées dans le respect de votre relation client
- Une dynamique réseau avec 3 000 cabinets franciliens qui nous font confiance

www.cgapicpus.com

Vos contacts

Nation > Christine DOUARIN

Tél. : 01.53.33.34.55
36, rue de Picpus - 75580 Paris cedex 12
E-mail : douarin.christine@cgapicpus.com

Nanterre > Michèle LECLERE

Tél. : 01.47.25.92.26
41, rue des trois Fontanot - 92024 Nanterre cedex
E-mail : leclere.michele@cgapicpus.com

Saint-Maur > Françoise CLAVERIE

Tél. : 01.81.94.54.20
6, avenue du Gouverneur Général Binger - 94100 Saint-Maur-des-Fossés
E-mail : claverie.francoise@cgapicpus.com

Créés et administrés par des experts-comptables.
Président : Daniel Forestier, expert-comptable

TAXE 2019 D'APPRENTISSAGE

COLLECTEUR INTERCONSULAIRE RÉGIONAL - PARIS ILE-DE-FRANCE

EXPERTS-COMPTABLES

VOTRE CCI VOUS ACCOMPAGNE



Credit photo © duncanandison

TAXE2019.FR - 01 55 65 68 50